

## DURÉE



Elle est modulable, le projet est construit avec la direction de l'établissement en fonction d'une analyse partagée des besoins et de la demande de l'équipe. Il donne lieu à la rédaction d'une convention d'intervention ponctuelle ou à une convention de partenariat pour un engagement plus important dans le temps.

## PUBLICS CONCERNÉS



L'ensemble des professionnels de l'établissement en lien avec les personnes en situation de handicap à composante surdité ou trouble du langage : médecins et paramédicaux, éducateurs, enseignants, psychologues, équipes d'encadrement. Les familles peuvent aussi être associées à la réflexion.

## Pré-requis :

Engagement de l'établissement par la signature d'une convention avec la direction du CNRHR Robert Laplane.

## INTERVENANTS



Professionnels de l'équipe du CNRHR Robert Laplane sous la coordination d'un référent et de la directrice du CNRHR Robert Laplane.

## LIEU



Sur site, au sein de l'établissement. Mise à disposition d'une salle pouvant réunir les participants et disposant du matériel pédagogique suivant : PC, écran de projection, tableau.

## TARIF



Intervention gratuite, excepté pour les frais de déplacement des intervenants qui sont à la charge de l'établissement.

Le centre national de ressources est un établissement médico-social autorisé par la DGCS, les interventions sont financées par l'ARS. Seuls les frais de déplacements (sur la base de 50 % du billet de train) et d'hébergement restent à la charge de l'établissement.

## FORMATION 1 /

# DE LA MISE EN ÉVIDENCE DES TROUBLES ET DES COMPÉTENCES AU DIAGNOSTIC DE LA SITUATION DE HANDICAP DE LA PERSONNE

Pour les situations problématiques d'enfants ou d'adultes présentant des troubles sensoriels et neurodéveloppementaux complexes, seule une démarche partagée d'observation de la part des professionnels mobilisés autour de ces situations peut permettre d'en comprendre les enjeux. Telle est la conviction cardinale autour de laquelle le CNRHR Robert Laplane développe son expertise et structure ses interventions.

**N**ous avons l'ambition de diffuser vers les équipes des établissements la démarche de diagnostic fonctionnel que nous avons développée afin de permettre aux professionnels du secteur médico-social d'ajuster leurs pratiques et postures et de mieux identifier les potentialités de la personne. Ce faisant, ils pourront mieux soutenir cette personne dans son parcours de vie, en favorisant tout particulièrement le développement de sa communication et par la même façonner sa participation sociale.

## OBJECTIFS : IMPACTS ATTENDUS POUR LES PROFESSIONNELS

- > Prendre conscience de **la nécessité de croiser** (et pas seulement de juxtaposer) les apports de chacune des disciplines pour évaluer la globalité de la situation de handicap d'une personne, notamment en prenant connaissance des différents outils que chaque professionnel de l'équipe a à sa disposition.
- > Acquérir une démarche de diagnostic par un cheminement hypothético-déductif.
- > Expérimenter, par le guidage des intervenants du CNRHR Robert Laplane, l'évaluation d'une situation problématique concrète au sein de l'établissement et adapter les projets d'accompagnement en fonction de cette évaluation.
- > Acquérir les compétences et postures professionnelles nécessaires à la transposition de la démarche auprès d'autres enfants ou adultes concernés par les problématiques d'accès au langage dans un cadre transdisciplinaire.